



Aurélien Bulot <aurelien.bulot@dune-energie.fr>

accord consultation enedis et grdf

2 messages

Aurélien Bulot <aurelien.bulot@dune-energie.fr>
À : juliette@perifeeries2028.eu

7 juin 2023 à 16:50

Bonjour Madame Bompont,

Suite à notre conversation je vous transmets l'accord de consultation pour l'ensemble des compteurs ci-dessous en vue de vous préparer un appel d'offre pour demain ou vendredi.

En application du code de l'énergie et en vue de la préparation d'offres de fourniture d'électricité et de gaz par nos fournisseurs partenaires, merci de me confirmer **votre autorisation à notre cabinet et à nos fournisseurs partenaires pour accéder auprès des gestionnaires de réseaux ENEDIS et GRDF aux données techniques** (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées au(x) PDL :

-30002151563473
-30002251907172
-21527641007958
-22581186617513
-21527785725782
-21527496290190
-30002150969239

et au(x) PCE :

-22581476053148

Relatif aux SIRET :

-45239764900057
-45266355200019
-42251985000024
-52399746800013

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention **"BON POUR ACCORD"**. Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.

Bien cordialement,

--



Aurélien Bulot
Consultant en énergie
aurelien.bulot@dune-energie.fr
0757906582
www.dune-energie.fr



JulietteBompontLAMAIN <juliette.b@lamain-fonciere.coop>
À : Aurélien Bulot <aurelien.bulot@dune-energie.fr>

7 juin 2023 à 17:48

Bonjour Monsieur Bulot,

Je vous confirme notre accord pour accéder aux données techniques.

BON POUR ACCORD

Je vous recherche les bilans par ailleurs,

Merci beaucoup !

Juliette

[Texte des messages précédents masqué]